

Arquitectures celestials

Arquitectures celestials

Pedro Azara
Jesús Carruesco
Françoise Frontisi-Ducroux
Gregorio Luri
(editors)

David Capellas
(coordinador)

DOC**U**M**E**N**T**A**21**

INSTITUT CATALÀ D'ARQUEOLOGIA CLÀSSICA
Tarragona, 2012

Col·loqui Internacional sobre Arquitectures Celestials (2006 : Barcelona, Catalunya)

Arquitectures celestials. – (Documenta ; 21)

“Aquesta obra recull les aportacions del Col·loqui Internacional sobre Arquitectures Celestials, que va tenir lloc al Centre de Cultura Contemporània de Barcelona els dies 13-15 de setembre de 2006”. – Bibliografia. – Textos en català, francès, castellà i anglès, resums en anglès

ISBN 9788493903305

I. Azara, Pedro, ed. II. Capellas, David, ed. III. Institut Català d'Arqueologia Clàssica IV. Títol V. Col·lecció: Documenta (Institut Català d'Arqueologia Clàssica) ; 21

1. Arquitectura i religió – Congressos 2. Arquitectura i religió – Orient Mitjà – Congressos 3. Arquitectura i religió – Grècia – Congressos 4. Arquitectura i religió – Roma – Congressos
72.032:29(061.3)

Aquesta obra recull les aportacions del Col·loqui internacional sobre arquitectures celestials, que va tenir lloc al Centre de Cultura Contemporània de Barcelona els dies 13-15 de setembre de 2006, organitzat per Pedro Azara (UPC-ETSAB), Françoise Frontisi-Ducroux (Centre Louis Gernet, París) i Gregorio Luri (Universidad Nacional de Educación a Distancia, UNED), amb el finançament de l'Agència de Gestió d'Ajuts Universitaris i de Recerca (AGAUR) de la Generalitat de Catalunya, l'Escola Tècnica Superior d'Arquitectura de Barcelona (ETSAB) i la Universitat Politècnica de Catalunya (UPC), i amb la col·laboració de l'Institut d'Humanitats del Centre de Cultura Contemporània de Barcelona.

Comitè editorial

Juan Manuel Abascal (Universitat d'Alacant), José María Álvarez Martínez (Museo Nacional de Arte Romano, Mèrida), Carmen Aranegui (Universitat de València), Achim Arbeiter (Universitat Georg-August de Göttingen, Alemanya), Jean-Charles Balty (Universitat de París-Sorbona [París IV], França), Francesco D'Andria (Universitat del Salento, Itàlia), Pierre Gros (Universitat de Provença, França), Ella Hermon (Université Laval, Quebec, Canadà), Rosa Plana-Mallart (Universitat Paul-Valéry Montpellier 3, França), Lucrezia Ungaro (Sovrintendenza Capitolina, Direzione Musei, Itàlia) i Susan Walker (Ashmolean Museum, Oxford, Regne Unit).

© d'aquesta edició, Institut Català d'Arqueologia Clàssica (ICAC)

Plaça d'en Rovellat, s/n, 43003 Tarragona

Telèfon 977 249 133 – Fax 977 224 401

info@icac.net – www.icac.net

Durant els nou primers mesos de publicació, qualsevol forma de reproducció, distribució, comunicació pública o transformació d'aquesta obra només es pot fer tenint l'autorització dels seus titulars, amb les excepcions previstes per la llei. Adreceu-vos a CEDRO (Centre Espanyol de Drets Reprogràfics, www.cedro.org) si heu de fotocopiar o escanejar fragments d'aquesta obra.

A partir del desè mes de publicació, aquest llibre està subjecte –llevat que s'indiqui el contrari en el text, en les fotografies o en altres il·lustracions– a una llicència Reconeixement-No comercial-Sense obra derivada 3.0 de Creative Commons (el text complet de la qual es pot consultar a <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/3.0/es/deed.ca>). Així doncs, s'autoritza el públic en general a reproduir, distribuir i comunicar l'obra sempre que se'n reconegui l'autoria i les entitats que la publiquen i no se'n faci un ús comercial, ni lucratiu, ni cap obra derivada.

© dels textos, els autors

© de la fotografia de la coberta: The Israel Museum (Jerusalem)

Primera edició: juliol del 2012

Correcció: Marta Francisco Garcia (català i castellà), Mariam Chaïb (francès) i Paul Turner (anglès)

Disseny de la col·lecció: Dièdric

Coberta: Gerard Juan Gili

Fotografia de la coberta: *El castell dels Pirineus* (1959), de René Magritte

Maquetació i impressió: Indústries Gràfiques Gabriel Gibert

Dipòsit Legal: T-1789-2011

ISBN: 978-84-939033-0-5

SUMARI

Presentación	7
I. Egipte i Mesopotàmia	
Contrées, espaces et résidences célestes en Égypte ancienne. <i>Jocelyne Berlandini-Keller</i> . . .	13
Del palacio de Baal a la Jerusalén celestial: de lo primordial a lo definitivo. Arquitectura celestial en el Levante antiguo. <i>Gregorio del Olmo</i>	37
Les constructions célestes. <i>René Lebrun et Michel Mazoyer</i>	47
« Bâtir une tour en l'air » : l'architecture comme métaphore du pouvoir sur l'espace et le temps en Mésopotamie ancienne. <i>Maria Grazia Masetti-Rouault</i>	51
Un palacio sobre las aguas. <i>Pedro Azara</i>	61
II. Grècia i Roma	
Architecture en apesanteur : trois variantes d'un motif mythique dans l'imaginaire grec. <i>Françoise Frontisi-Ducroux</i>	69
Ésope architecte, ou comment échafauder en l'air. <i>François Lissarrague</i>	79
El canon del aire. La gestión política del deseo en <i>Las aves</i> de Aristófanes. <i>Gregorio Luri</i>	87
Palacios, plazas, templos: las residencias de los dioses en los orígenes de la <i>polis</i> . <i>Jesús Carruesco</i>	95
Ciutats de metall: els edificis de bronze en l'imaginari grec. <i>Montserrat Reig</i>	103
Illes voladores i ciutats celestes. Una nota platònica als <i>Viatges de Gulliver</i> . <i>Josep Monserrat Molas i Àngel Pascual Martín</i>	109
III. Edat mitjana (cristianisme, judaisme i islam)	
« Caelo suspensi sabbatizare ». Exercice du pouvoir et inventions technologiques dans l'architecture des résidences du Prêtre Jean. <i>Michel Tardieu</i>	119
La Jérusalem Céleste, vision de l'unité, d'après quelques manuscrits du haut Moyen Âge. <i>Martine Malinski</i>	127
Some Points in the Sunni Theology Regarding Heavenly Architecture in Islam. <i>Ilai Alon</i>	139

LES CONSTRUCTIONS CÉLESTES

René Lebrun

*Université catholique de Louvain. Institut orientaliste
Institut catholique de Paris. École des langues et civilisations de l'Orient ancien*

Michel Mazoyer

Université de Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

Abstract

Although an overall description of cities in the sky is lacking in Hittite texts, thanks to a considerable amount of data we can definitely say that the inhabitants of Anatolia believed in their existence. An analogy can be drawn with the Near and Middle Eastern civilizations, particularly those of the Biblical tradition. The celestial cities appear to have been built by the gods, who followed rites that were later used by man on earth.

Keywords

Hittite, Anatolia, the cities of sky, foundation rites.

Il n'existe pas dans la littérature hittite ou hourrite de texte qui évoque de façon suivie et cohérente les villes et les paysages célestes. Mais il n'est pas douteux que les Hittites ou les Hourrites aient cru à leur existence. Ce n'est qu'à partir de mentions éparses ou d'allusions que nous pouvons établir leur existence et en saisir le reflet.

Dans la mythologie hittite, on relève notamment des allusions à l'existence des cités célestes. Ainsi, dans le *Mythe de Télipinu et la fille de l'Océan*, Télipinu enlève Hatépinu dans le fond de l'Océan et l'emmène dans le ciel. Océan se rend au ciel pour se plaindre du rapt de sa fille et obtient en compensation des milliers de bœufs et des moutons (Mazoyer, *Télipinu, le dieu au marécage*, Paris, 2003, 203 s.). La scène implique l'existence d'un lieu, voire d'un édifice, où les dieux se rencontrent, l'existence d'étables et d'enclos suffisamment vastes pour recevoir les troupeaux divins. De nombreux textes mythologiques font allusion aux dieux qui regardent du haut du ciel (*Mythe de Kamrusepa, La lune qui tomba du ciel*).¹ L'existence de troupeaux divins est confirmée par différents textes mythologiques comme le *Mythe de Télipinu et la fille de l'Océan*.²

Les rituels et les prières hittites donnent également des informations sur les cités célestes. Nous savons que le ciel est l'un des endroits où se rendent les dieux quand ils disparaissent, c'est-à-dire quand ils quittent leur temple terrestre. Ainsi, dans un rituel du Kizzuwatna manifestement inspiré de la mythologie hittite, on tente de faire rentrer les divinités infernales qu'on soupçonne de s'être réfugiées au ciel.³

Les rituels qui accompagnent les funérailles royales nous fournissent quelques-unes des idées que les Hittites se font de l'au-delà, en ce qui concerne le roi. Le roi mort vivra parmi les dieux du ciel. À l'occasion de ses funérailles on brûlera tout ce qui lui sera utile dans le ciel où il mènera une vie de « gentleman farmer » au milieu des pâturages célestes.⁴

Le passage suivant mentionne l'existence d'une architecture céleste. Un prêtre monte sur le toit et crie vers l'intérieur du pays ; il appelle le mort par son nom : « Où est-il parti ? ». Et les dieux près desquels il se trouve répondent (du haut du ciel) : « Il est parti

vers la maison des Cèdres. ». Le prêtre crie du haut du toit : « Vers où est-il parti ? ». Et les dieux près desquels il se trouve répondent : « Il est venu ici. ». Il est fait allusion ensuite à une figure mystérieuse appelée « La Mère », dont il est dit qu'elle a pris le mort par la main et l'a mené sur le chemin (du Ciel). Cette maison des Cèdres a son répondant sur terre puisqu'il s'agit là du nom d'un temple entouré d'une prairie céleste où le roi fera paître ses troupeaux.⁵

La mythologie hourrite mentionne également l'architecture céleste. Dans le *Chant de Oullikoummi*,⁶ il est dit qu'Oullikoummi fit trembler les cieux et la terre « il grandit et atteint le *kountarra* (le palais du dieu de l'Orage). La hauteur de la diorite atteint neuf mille lieues et sa taille neuf mille lieues. Il se dressa devant la porte de la ville de Koummiya. Il obligea Hepat à quitter son temple (céleste), de sorte qu'elle ne pouvait plus avoir de nouvelles des dieux, qu'elle ne pouvait plus voir ni le dieu de l'Orage ni Shouwaliyatta ». Le contexte indique clairement que, dans le passage, la ville de Koummiya « (la) sainte » est une cité céleste, car il s'agit pour Oullikoummi d'atteindre le ciel et de s'emparer de la ville de Koummiya, la ville du dieu de l'Orage ; cette idée est confirmée par un autre passage du mythe. Oullikoummi l'invite à se mesurer avec lui. Oullikoummi se flatte de réaliser ses projets en ces termes :

« Dans les cieux, j'assumerai la royauté. Je détruirai Koummiya. J'occuperai le *kountarra*. Je chasserai les dieux du ciel ».⁷

De ces quelques passages où est mentionnée la ville de Koummiya, on peut dégager l'idée qu'on accède à la ville céleste de Koummiya par une porte et en déduire que la ville de Koummiya est entourée d'un rempart.

L'idée que le ciel est protégé par une enceinte est confirmée dans plusieurs textes hittites où se trouve évoqué le Soleil, seul capable de franchir les portes du ciel (CTH 374 A R 11'-12') :⁸

« À toi seul, le Soleil, on rouvre le verrou du ciel si bien que toi seul, So[leil instal]lé, tu franchis sans cesse les portes du ciel »

1. Hoffner, H. A. 1990 : *Hittite Myths, Writings from the Ancient World Society of Biblical Literature*, Atlanta, 33, 35-36.

2. Mazoyer, M. 2003 : *Télipinu, le dieu au marécage, Kubaba, Série Antiquité 2*, Paris, 2003 [*Télipinu infra*], 205-210.

3. Haas, V.; Wilhelm, G. 1974 : *Hurritische und luwische Riten aus Kizzuwatna*, AOAT 3, Neukirchen-Vluyn, 153.

4. Puhvel, J. 1969 : « Meadow of the Otherworld in the Indo-European Tradition », *KZ* 83, 64-69.

5. Vieyra, M. 1970 : « Les textes hittites », à *Les religions du Proche Orient*, Paris [*infra Les textes hittites*], 565.

6. Le *Chant d'Oullikoummi* est constitué par la conquête de la royauté par Kumarbi, le père des dieux. Le nom *Oullikoummi* signifie littéralement « le destructeur de Kummi ». Il s'agit d'un monstre de pierre suscité par Kumarbi pour atteindre et détruire la résidence (céleste) de Tešub. Pour la traduction, voir M. Vieyra, *Les textes hittites*, 546-554 ; Lebrun, R. 1995 : « The Kumarbi Cycle », à *Civilizations of the Ancient Near East*, éd. J. M. Sasson et alii, III, New York, en particulier 1976.

7. Vieyra, M. 1970 : *Les textes hittites*, 554 ; pour Koummiya, voir *RGTC* 6, 222, et suppl. 84-85 ; H. Otten, *RLA* 6 (1980-1983), 337s., s.v. *Kummiya*.

8. Lebrun, R. 1980 : *Hymnes et Prières hittites, Homo Religiosus* 4, Louvain-la-Neuve [*Hymnes et Prières infra*], 127.

À l'intérieur de la cité de Koummiya, les divinités habitent des résidences qui sont l'équivalent des temples et des palais sur la terre. L'élément essentiel, symbole de la souveraineté, est le *kountarra*, lieu de résidence du dieu de l'Orage.⁹ Dans un autre passage du même mythe (la seconde tablette), le dieu de l'Orage et Tashmishou (autre nom de Shouwaliyatta) sortent du *kountarra*. Ailleurs, on apprend que Tashmishou ramène le taureau Sheri du pâturage et le taureau Tella du mont Imgara :

« Et devant la grande porte du *kountarra*, il les fait avancer et on couvrit les cornes du taureau Sheri avec de l'huile et la queue du Taureau Tella avec de l'or. »¹⁰

D'autres allusions à l'architecture céleste jalonnent le texte :

« Hépat est sur le point de tomber du toit, elle est retenue par ses servantes.

Tashmishou descend de la tour et se rend auprès du dieu de l'Orage. »¹¹

Ainsi, le territoire céleste est-il conçu sur le modèle du territoire terrestre : il est composé d'une cité dotée de différents bâtiments et de pâturages destinés aux troupeaux divins.

Quelques-unes des activités des dieux sont évoquées dans les textes mythologiques :

Dans le *Mythe de Télipinu et la fille de l'Océan*, c'est dans le ciel que le dieu de l'Orage administre les affaires des dieux. Les dieux n'hésitent pas à s'y rendre quand leurs affaires le requièrent. Ainsi, comme nous l'avons vu, Télipinu emmène au ciel Hatépinu. Océan s'y rend à son tour pour se plaindre auprès du dieu de l'Orage de l'enlèvement de sa fille. Hannahanna conseille au dieu de l'Orage de dédommager Océan.¹²

De façon analogue, dans le *Mythe d'Oullikoummi* c'est dans la ville de Koummiya que se réunit l'assemblée des dieux à l'instigation d'Ea. Les dieux ne travaillent pas, mais se nourrissent grâce à l'activité des mortels sur la terre. Dans le même texte on trouve cette mise en garde :

« Si vous détruisez l'humanité, ... il arrivera que le dieu de l'Orage, le puissant roi de Koummiya, devra

mettre la main à la charrue, qu'Ištar et Hépat devront moudre le grain. »¹³

Le roi des cieux mène dans les cieux une vie analogue à celle des rois sur la terre :

Le roi du ciel occupe un trône divin, il est assisté d'un échanson qui se prosterne à ses pieds et lui offre une coupe de boisson, comme on le voit dans le texte *La royauté aux Cieux*.¹⁴

Quelques hypothèses sur la base de ces données :

Les analyses précédentes établissent que les peuples d'Anatolie croyaient à l'existence des cités célestes, même si celles-ci ne sont pas décrites de façon précise, et si, souvent, on est dans l'incertitude en ce qui les concerne.

Ainsi, dans les textes mythologiques hittites, les villes célestes ne sont jamais désignées par leur nom. Nous ne connaissons pas la ville où se rend Télipinu dans le *Mythe de Télipinu et la fille de l'Océan* ni le nom de la ville près de laquelle sont situés les pâturages célestes où se rend le roi hittite après sa mort.

En se dispensant de localiser certains épisodes, les textes mythologiques créent une grande incertitude.

Par exemple, dans le *Mythe de Télipinu*, les dieux effrayés par la disparition de Télipinu sont conviés à un banquet par le dieu Soleil sans qu'il soit précisé où se déroule celui-ci. On peut penser qu'il se déroule dans la cité céleste du Soleil. Mais le texte n'est pas explicite à ce sujet. On peut imaginer aussi que les dieux se réunissent sur la terre pour constater l'ampleur du désastre.¹⁵

Dans un autre passage du même mythe, le dieu de l'Orage se rend dans la cité de Télipinu. Il peut s'agir d'une des villes sanctuaires de Télipinu, située sur la terre, mais alors on ne comprend pas que les portes de la ville soient fermées et qu'il n'y ait pas de trace de présence humaine. Il peut s'agir aussi de la ville céleste de Télipinu. L'absence des humains conforterait cette hypothèse, car les humains n'ont pas disparu à cet endroit du mythe.

Comme la ville de Koummiya, la ville de Télipinu est entourée d'un rempart. Le dieu de l'Orage casse son marteau en ouvrant le verrou de la porte de la ville et séjourne à l'intérieur, ce qui semble un indice supplémentaire en faveur de la cité céleste.¹⁶

Toujours dans le même mythe, les divinités souterraines se réunissent sous l'arbre *batalkisna* « l'aubé-

9. E. Laroche estime que les temples des dieux dans le ciel étaient appelés *kuntari*, terme hourrite signifiant « autel/sanctuaire » (Laroche, E. 1980 : *Glossaire de la langue hourrite*, Paris, s.v).

10. Vieyra, M. 1970 : *Les textes hittites*, 551.

11. Vieyra, M. 1970 : *Les textes hittites*, 553.

12. Mazoyer, M. 2003 : *Télipinu*, 205-210.

13. Vieyra, M. 1970 : *Les textes hittites*, 553.

14. Vieyra, M. *ibid.*, 544-546.

15. Mazoyer, M. 2003 : *Télipinu*, 44, 74.

16. Mazoyer, M. *ibid.*, 45, 74.

pine ». On ne sait si le lieu de rassemblement se situe au ciel, dans les Enfers, sur la terre ou encore sur la Montagne. Le fait que les divinités mentionnées soient des divinités souterraines ou chtoniennes pourrait suggérer que cette réunion se déroule dans les Enfers ; toutefois, on peut tout aussi légitimement penser que le lieu de rassemblement est sur la terre ou sur la Montagne, puisque le lieu de rassemblement précède la (re)fondation du royaume hittite. Moins vraisemblable, mais pas tout à fait exclu, l'assemblée pourrait se dérouler dans le ciel.¹⁷

On sait que la trame du *Chant d'Oullikoummi* est constituée par la conquête de la royauté céleste par Kumarbi ; le mythe est ponctué par de nombreux déplacements qu'il n'est pas toujours facile de localiser. Certaines scènes se déroulent dans le ciel, d'autres au fond de la mer, d'autres enfin sur la terre et notamment sur les montagnes. Les va-et-vient ne sont pas toujours faciles à se représenter. Si la ville de Koum-miya est sans aucun doute située dans les cieux, si la ville d'Apsouwa,¹⁸ la demeure des Eaux primordiales, où réside Ea, se trouve au fond de la mer, on ne sait pas exactement où se situe l'humble ville où le dieu de l'Orage devra demeurer après sa défaite. Cette ville est-elle située sur la terre ou dans le ciel ? On peut retenir seulement l'idée que le dieu de l'Orage, comme les autres dieux, devra rester caché jusqu'au moment où il s'emparera de la royauté des cieux, symbolisée par la ville de Koum-miya.

La difficulté pour déterminer si on a affaire à une ville céleste ou terrestre est d'autant plus grande que certaines villes peuvent être à la fois une cité terrestre et une cité céleste.

La ville de Koum-miya, la ville du dieu de l'Orage, pourrait donc avoir pour correspondant la ville terrestre du nom de Kouma ;¹⁹ nous avons vu précédemment que le temple du Cèdre désigne un temple céleste et un temple terrestre. Dès lors, parfois ce n'est

qu'à partir de suggestions qu'on peut supposer que la scène décrite se déroule au ciel ou sur la terre. Il semble que dans l'imaginaire des peuples anatoliens, aux cités terrestres peuvent correspondre des cités célestes, comme c'est le cas également dans la tradition biblique. Et il est souvent difficile, voire impossible pour nous, de déterminer la cité mentionnée.

C'est pourquoi, dans le *Mythe d'Oullikoummi*, la question est de savoir si Ourkish, la ville de Kumarbi, est une ville céleste ou une ville terrestre.²⁰

La même ambiguïté dans la localisation existe dans le texte bilingue CTH 726 qui retrace la construction de son temple par le Soleil dans la ville de Lihzina. La ville de Lihzina est une ville bien connue d'origine hattie située dans le Nord de l'Anatolie (RGTC 6, 247-248). Dans la bilingue il est possible, voire vraisemblable, que Lihzina soit une cité céleste.

On remarque en fait que seuls les dieux participent à la construction du temple du Soleil, lorsque dans les rituels de fondation qui se déroulent sur la terre, la collaboration des dieux et des hommes semble toujours soulignée, ainsi que nous le voyons par exemple dans le rituel de fondation CTH 414. L'absence des humains dans la bilingue est un indice permettant de penser que la construction du temple se déroule dans la Lihzina céleste et que le mythe qui raconte cette construction a une valeur pédagogique : il s'agit de rappeler que les dieux sont les premiers bâtisseurs et qu'il s'agit pour les mortels sur la terre de répéter les gestes divins. Certaines formules que l'on trouve dans les rituels de fondation montrent que lors de la construction des temples ou des palais les hommes ne font qu'imiter les dieux.

Ainsi, dans le rituel de fondation d'un palais CTH 414, quand on installe le foyer, on rappelle la construction du foyer sacrificiel par les dieux en ces termes : « Les dieux ont installé le foyer. Ils l'ont orné de bijoux et ils l'ont couvert de fer. Les dieux siègent ».²¹

17. Mazoyer, M. *ibid.*, 49, 78.

18. Pour la ville d'Apsouwa, voir RGTC 6, 28. Le nom est tiré de l'*apsou* sumérien, l'abîme des eaux douces. On sait que selon les conceptions anatoliennes, de même qu'il existe des cités célestes, il existe des cités situées au fond de la mer. Dans le *Mythe de la Disparition du Soleil*, le Soleil se rend au fond de la mer et demeure dans la chambre qui lui est réservée. Le *Mythe d'Oullikoummi* évoque la demeure de l'Océan au fond de la mer, ses esclaves, les bois de cèdre, les musiciens. À l'arrivée de Kumarbi on lui tend un siège, on dresse une table, on lui apporte de la bière.

19. Selon l'hypothèse de M. Vieyra, *Les textes hittites*, 553. D'après RGTC 6, 220, Kouma est située près de Karahna et de Hurma. Mais M. Salvini a établi que Kouma était située à l'Est de la Turquie actuelle près du lac de Van, comme Ourkish, c'est-à-dire en pays hurrite et non près de Karahna situé en pays Gasga (« The Earliest Evidences of Hurrians » à *Studies in Honor of Lloyd Cotsen, Bibliotheca Mesopotamica* 26, Urkesh/Tell Mozan Studies 3, Malibu 1998, 99-115, voir notamment carte fig. 1 101 qui propose un site pour Kumme avec un point d'interrogation à 180 km environ à l'est-sud-est de Diyarbakir). Voir également Wilhelm, G. 1990 : *The Hurrians*, Warminster, 89.

20. La ville d'Ourkish est mentionnée dans le *Chant d'Oullikoummi* et le *Mythe de l'Argent*. Dans ces mythes il peut s'agir d'une ville céleste mais aussi d'une ville réelle. La ville d'Ourkish est localisée par M. Salvini dans la même région que Kouma (voir note précédente). Voici par exemple ce qui est écrit dans le prélude du *Chant d'Oullikoummi* : « Sitôt que Koumarbi eut pensé ces pensées dans son esprit, il se leva de son siège. Il prit son bâton à la main, chaussa les vents à ses pieds comme sandales rapides. Il quitta Ourkish, sa ville, et s'en alla vers le ... où se trouvait une grande pierre ». Le fait que le dieu chausse les vents à ses pieds pourrait suggérer que le dieu se déplace dans les airs et qu'il quitte sa ville située dans le ciel. Sur la ville d'Ourkish, voir *Bibliotheca Mesopotamica* 26, 1998 (Buccellati, G.; Steinkeller, P.; Hoffner, H. A.) et Buccellati, G.; Kelly-Buccellati, M. 1988 : *MOZAN 1, The Soundings of the First Two Seasons, Bibliotheca Mesopotamica* 20.

21. Kellerman, G. 1980 : *Recherche sur les rituels de fondation hittites*, thèse présentée à l'Université de Paris 1, Paris, 17, 30.

Contrairement aux apparences, ce ne sont pas les hommes qui construisent le foyer du palais, mais les dieux eux-mêmes. Concrètement, cela ne signifie-t-il pas que les hommes construisant le foyer ne font que reproduire les gestes primordiaux des dieux ?

Le rituel de fondation CTH 413 contient également un paragraphe où on précise le lieu d'où les dieux ont apporté les matériaux pour la construction. De même, dans CTH 725, les dieux fournissent au roi du bon bois et de bonnes pierres pour la construction du palais. Dans CTH 415 on dispose dans les fondations quatre figurines de la « dame qui a bâti la maison » (NIN.É.MU.UN.DÛ).²²

En rappelant aux participants la construction opérée par les dieux, on pourrait rappeler la construction réalisée par les dieux dans les cités célestes, les demeures qu'ils ont construites eux-mêmes et qu'ils ont données comme modèles à l'humanité.

En s'effaçant ainsi devant les dieux et en laissant entendre que ce sont les dieux eux-mêmes qui bâtissent l'édifice, on garantit la solidité de la fondation et l'efficacité des moyens qu'on met en œuvre pour l'ériger. On ne fait que répéter des formules qui auraient pu être déjà utilisées par les dieux dans les cités célestes.

L'existence des cités célestes semble confirmée également par un certain nombre de rituels exécutés sur les toits des temples et destinés à des divinités résidant manifestement d'une façon régulière ou sporadique dans les cioux. Le fait que ce soit à partir du toit du temple qu'on s'adresse à une divinité pourrait laisser penser que les divinités auxquelles on s'adresse habitent des cités célestes. Nous nous contenterons de mentionner deux exemples.

Ainsi, au début de la *Prière au dieu de l'Orage de la foudre*, on place sur le toit face au Soleil deux tables, l'une pour la déesse solaire d'Arinna, l'autre pour les dieux mâles. On place de la nourriture et de la boisson sur les tables, puis le roi se rend sur le toit et s'incline

devant le dieu Soleil, qui se trouve dans le ciel ; le roi le charge de transmettre sa prière aux dieux du Hatti et aux dieux de tous les pays. Les divinités sont dans leurs cités célestes ou dans leurs cités terrestres et le Soleil est chargé de leur transmettre la prière du roi au cours de sa course dans le ciel.²³

Dans *La Fête d'automne de Télipinu*, qui est destinée à régénérer le culte de Télipinu et le royaume hittite, un des rituels exécutés se déroule sur le toit du temple du dieu.²⁴ On transporte de l'argile sur le toit pour le consolider, des vierges montent sur le toit du temple du dieu et adressent des chants destinés à Télipinu.

Conclusion

Si nous ne disposons pas d'une description globale des cités célestes, de nombreux éléments permettent cependant d'affirmer que les peuples d'Anatolie croyaient à leur existence. De même que les cités marines attestées dans de nombreux passages, ils se les représentaient à l'image des cités terrestres entourées de remparts et dotées de temples et de palais. Il semble que celles-ci pouvaient correspondre à des cités terrestres. Nous trouvons une analogie avec d'autres civilisations du Proche et Moyen-Orient, notamment avec la tradition biblique. On évoquera par exemple la Jérusalem céleste. Les cités célestes semblent bâties par les dieux selon des formules qui seront plus tard utilisées par les mortels sur la terre. Nous observons que les mortels semblent se borner, lors de la fondation, à répéter des gestes et des paroles qui leur ont été enseignés par les dieux et que ce sont ces derniers qui les ont exploités pour la première fois. Il en va de même dans la magie imitative utilisée pour la première fois par les divinités et transmise aux mortels qui en feront l'emploi que l'on sait.

22. Pour ces rituels, voir Kellerman, G. *op.cit.*, 129, 135, 150, 168, 175.

23. Lebrun, R. *Hymnes et Prières*, 257, 273 ; Singer 2002 : *Hittite Prayers, Writings from the Ancient World Society of Biblical Literature*, Leyde-Boston-Cologne, 85.

24. Mazoyer, M. : *La vie culturelle de Télipinu, Collection Kubaba, série Antiquité*, Paris, 46-47 (à paraître) = 1994-1995 : *Télibinu, dieu agraire et fondateur hittite*, thèse de doctorat, EPHE 4e section, Paris, 223-241.